

# Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 11, Novembre / Décembre 2018

ISSN : 2306 - 5184

---

## Statut socio-économique des parents et rétention des filles à l'école primaire.

*Socio-economic statute of the parents and retention of the girls  
at the elementary school*

---

95

**Ismaël Y. ABOUBACAR<sup>1</sup>**

Maitre de Conférences  
Département de Psychologie  
Université Abdou Moumouni, Niger  
[i\\_yenikoye@yahoo.fr](mailto:i_yenikoye@yahoo.fr)

**Zakari MAHAMADOU<sup>2</sup>**

Doctorant  
Département de Psychologie,  
Université Abdou Moumouni, Niger  
[zakmohd4@yahoo.fr](mailto:zakmohd4@yahoo.fr)

**Yacouba SITA<sup>3</sup>**

Doctorant  
Département de Psychologie  
Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire  
[sneb\\_yac@yahoo.fr](mailto:sneb_yac@yahoo.fr)

---

<sup>1</sup> Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en Sciences de l'Éducation. Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

<sup>2</sup> Doctorant au département de psychologie. Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

<sup>3</sup> Doctorant au département de psychologie. UFR. Sciences de l'Homme et de la Société. Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

**Résumé :**

Au Niger, d'importantes actions ont été conduites pour améliorer l'éducation et la rendre accessible à toutes les couches sociales. Cependant, en dépit des efforts déployés pour un accès plus important au système éducatif, la scolarisation des jeunes filles demeure une véritable source de préoccupation. Ainsi, en 2013, le taux net de scolarisation des filles s'établit à 62,2 % contre 77,4 % pour les garçons. En outre, les filles survivent moins que les garçons à l'école avec 58,5 % contre 61,7 % pour les garçons (Statistique du ministère de l'éducation nationale, 2013). Comme on peut le voir, de fortes inégalités notamment celles liées au sexe persistent. Notre étude a tenté d'appréhender l'influence du statut socioéconomique des parents sur la réussite des filles à l'école primaire dans la commune urbaine de Say. Les indicateurs retenus pour apprécier la rétention sont le redoublement et l'abandon ; la population d'étude a concerné des filles (n=104) ainsi que leurs parents (n=208). Pour mener la présente recherche, nous avons utilisé un questionnaire et un guide d'entretien. Il ressort des résultats, que les filles issues de milieux socioéconomiques défavorisés sont les plus sujettes au redoublement.

**Mots clés:** Statut socioéconomique, Filles, École primaire, Rétention, Parent.

**Abstract :**

In Niger, important actions were led to improve education and to make it available to all the social layers. However, in spite of the efforts made for a more important access to the education system, the schooling of the young girls remains a true source of concern. Thus, in 2013, the rate Net of schooling of the girls is established to 62.2 % compared with 77.4 % for the boys. Moreover, the girls survive less than the boys the school with 58,5% for the girls compared with 61,7% for the boys (national Statistics of the Ministry of Education, 2013). As one can see it, of strong inequalities in particular those dependent on the sex and thus to the detriment of the girls persist. Our study tried to apprehend the influence of the socio-economic statute of the parents on the success of the girls at the elementary school in the urban district of Say. The indicators selected to appreciate the retention are the redoubling and the abandonment; the population of study concerned girls (n=104) like their parents (n=208). To undertake research presents it, we used a questionnaire and a guide of maintenance. It arises from the results, that the girls resulting from underprivileged economic socio mediums are most prone to the redoubling.

**Keywords:** Socio-economic Statute, Girls, Elementary school, Retention, Relative.

## Introduction

Une des causes fondamentales de la déscolarisation des filles au Niger reste la pauvreté. Plusieurs parents s'accordent à reconnaître que c'est faute de moyens financiers qu'ils démissionnent de l'éducation de leurs enfants. Au cours du cursus primaire les garçons et les filles sont concernés selon les régions (UNESCO, 2012a), mais sans doute d'avantage les filles que les garçons, nonobstant que 53% des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles. Si le pourcentage d'enfants n'ayant jamais été scolarisés diminue dans la plupart des pays d'Afrique, ce sont toujours les filles les plus pauvres qui ont le moins de chance d'être scolarisées. Au Niger et en Guinée, près de 70 % des filles issues des ménages les plus pauvres ne sont jamais allées à l'école, pourcentage beaucoup plus élevé que celui des garçons (moins de 20 % des garçons issus des ménages les plus riches) selon les données de l'UNESCO (2015).

97

---

Les obstacles à la scolarisation des filles sont multiples. On note, tout d'abord, les normes sociales. Les filles sont le plus souvent discriminées du fait du rôle que les sociétés leur assignent (Devers, 2014). Il faut y ajouter les grossesses et mariages précoces. Des études montrent que les grossesses et mariages précoces ont des conséquences néfastes sur la scolarisation des filles (OCDE, 2013). Ces phénomènes sont particulièrement présents dans les pays à faibles revenus où il existe très peu de dispositifs spécifiques d'accompagnement des grossesses à l'école et où l'éducation sexuelle fait défaut (UNFPA et GEEP, 2015). Il faut également retenir les violences à l'école. Les violences de genre en milieu scolaire sont, en effet, répandues et constituent un autre facteur important de la déscolarisation des filles en Afrique (Ministère des Affaires étrangères et européenne et Genre en Action, 2012). Améliorer la rétention des filles à l'école est certainement l'un des défis majeurs de cette décennie.

Parmi les nombreuses causes d'abandon précoce des filles, la pauvreté, avons-nous déjà souligné, reste un facteur essentiel. Certains parents manquent de moyens pour inscrire leurs enfants à l'école et supporter les charges afférentes

tout au long de l'année scolaire. D'autres, malgré leurs maigres moyens, parviennent à inscrire leurs filles à l'école. Après l'étape du primaire, les charges devenant plus importantes au cours secondaire, ceux-ci démissionnent de l'éducation scolaire de leurs filles.

La problématique de la rétention des filles dans le système scolaire au Niger se pose donc avec acuité et doit constituer une priorité pour les politiques qui visent une scolarisation universelle. Dans la mesure où les parents (et non l'État) sont les principaux contributeurs au financement de l'éducation de leurs enfants, cela peut constituer un goulot d'étranglement pour la fréquentation scolaire dans des pays à faibles revenus. Dans ces circonstances, les parents doivent faire un choix : la plupart du temps, ce sont les garçons qui passent avant les filles. Aussi, ce sont les filles qui sont retirées de l'école dès que la famille éprouve des difficultés financières. C'est à ce titre que nous nous sommes intéressés aux élèves filles pour tenter d'examiner l'impact du statut socioéconomique des parents sur les performances scolaires des enfants.

Il convient de souligner qu'en Afrique sub-saharienne, les systèmes éducatifs de certains pays ont réalisé d'importants progrès en matière d'accès à l'éducation primaire (Bruno, 2003).. Cependant, il est encore marqué par une faible capacité à faire progresser une proportion importante d'élèves, du début à la fin d'un cycle, en raison des abandons et redoublements qui restent élevés. Pour agir efficacement sur les abandons et redoublements, il faut, au préalable, savoir pourquoi certains élèves échouent ou quittent l'école plus tôt que prévu. Dans cette optique, toute politique qui ne tiendrait pas compte des facteurs sous-jacents au phénomène serait d'une moindre efficacité.

À l'instar des pays en développement, l'État nigérien, à travers l'adoption d'une loi portant orientation du système éducatif, s'est engagé à respecter, promouvoir et protéger les droits qui y sont énoncés et à veiller à ce qu'aucun enfant ne soit exclu du système. Les abandons précoces et, dans une certaine mesure, les redoublements frappent davantage les filles que les garçons en

milieu rural. L'État doit disposer de plusieurs leviers pour réduire fortement les abandons dans l'éducation primaire au Niger. Qu'il s'agisse de l'implantation de cantines scolaires dans les écoles primaires rurales ou de collèges de proximité notamment dans les zones rurales, de la généralisation des structures communautaires de développement intégré de la petite enfance, de l'accès gratuit aux manuels pédagogiques, de l'amélioration de l'offre éducative, qui contribueraient significativement à une plus forte rétention des filles à l'école.

Cependant, en dépit des actions menées par le gouvernement, beaucoup reste encore à faire dans le domaine de la scolarisation universelle particulièrement par rapport à la rétention scolaire de filles au Niger. En 2013, le taux net de scolarisation des filles s'établit à 62,2 % contre 77,4 % pour les garçons. En outre, les premiers survivent moins que les seconds à l'école avec 58,5 % contre 61,7 % pour les garçons (Statistiques du ministère de l'éducation nationale, 2013). Comme on peut le voir, de fortes inégalités notamment celles liées au sexe, au désavantage des filles persistent.

L'objet de la présente étude consiste à examiner en quoi le statut socioéconomique des parents peut influencer la réussite scolaire et partant, la rétention des filles dans la commune urbaine de Say à une centaine de kilomètres de la capitale du Niger. Mais tout d'abord, qu'entend-on par statut socioéconomique ? Celui-ci peut être défini comme la combinaison du revenu, du niveau d'éducation ainsi que du prestige professionnel. Bien de travaux montrent la forte corrélation entre l'activité économique du chef de ménage et son niveau d'instruction. L'hypothèse selon laquelle « le niveau d'instruction du chef de ménage favorise l'activité économique » est admise comme l'écrivent Gazibo et Argoze (2013).

Selon ces auteurs, l'activité du chef de ménage influence également la scolarisation des enfants. Les enfants qui appartiennent aux ménages où le chef

est un travailleur indépendant<sup>4</sup> ont moins de chance d'être scolarisés que ceux dont le chef de ménage est salarié. En ce qui concerne la profession des parents, Wakam (2003) souligne que l'activité du chef de ménage est significativement associée à l'accès et au maintien des enfants dans le système scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Parmi les enfants vivant dans des ménages où les chefs sont sans emploi, 44,7% sont hors du système éducatif.

Ces résultats s'expliquent par l'existence de systèmes de solidarité familiaux et des transferts de ressources qui permettent aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs de bénéficier de soutiens pour la scolarisation de leurs enfants par des personnes extérieures au ménage. Cette idée revient également chez Compaoré (1996). Pour lui, de nos jours, la scolarisation d'un enfant nécessite un véritable engagement de sa famille à réunir les meilleures conditions de travail lui permettant de réussir. Outre la cotisation annuelle au niveau de l'APE<sup>5</sup>, les familles doivent assurer l'achat des fournitures scolaires, l'habillement et la restauration des élèves. Ces dépenses ne font qu'alourdir le prix à payer pour la scolarisation des enfants. Cette situation est donc favorable aux enfants issus de familles aisées.

De même, Lokpo (1999), après analyse des données de son étude qui prend en compte le nombre total de redoublement des élèves pendant leur cursus scolaire, conclut que les élèves ayant des tuteurs de classes populaires (agriculteurs, éleveurs, ouvriers, ...) sont les plus exposés aux échecs scolaires par rapport à ceux issus de tuteurs aisés. D'après cet auteur, le manque accru de moyens qui se traduit par l'incapacité des tuteurs de couches défavorisées à offrir à leurs filleuls de meilleures conditions d'étude justifie cette situation.

Pilon (1995, p.705), relève que:

---

<sup>4</sup> Il s'agit d'une personne qui se lance à son compte pour exercer une activité économique. De tels travailleurs sont autonomes, c'est-à-dire qu'ils organisent leur travail comme ils l'entendent et ne sont pas subordonnés aux ordres d'un supérieur hiérarchique.

<sup>5</sup> Association des parents d'élèves

*« les chefs de ménage étudiants (...) sont ceux qui scolarisent le plus (à 96,7%) les enfants de leur ménage (...). Les autres catégories professionnelles favorables à la scolarisation sont les enseignants (92,9%), les professions libérales et les cadres (88,5%), les employés de bureau (86%) puis les commerçants et employés de services (...). Le contrôle de ces différences par le niveau d'instruction du chef de ménage montre l'importance de ces facteurs: plus le niveau d'instruction s'élève, plus les différences s'amenuisent entre les professions ».*

Une analyse du CNESTCO<sup>6</sup> (2014) indique que, dans le cadre de pratiques de redoublement en fort recul, les élèves socialement défavorisés touchés par une détérioration du contexte économique familial lié au chômage du père ou de la mère sont désormais davantage affectés par le redoublement. Ainsi, un élève dont le père est au chômage ou à temps partiel, à [...] niveau de diplôme des parents donnés, a deux fois plus de risques d'avoir redoublé qu'un élève dont le père travaille à temps complet (CNESTCO, 2014).

101

Ces facteurs socio-économiques (profession des parents, capital scolaire des parents, nombre d'enfants dans la famille, pratiques éducatives, etc.) interagissant les uns avec les autres affectent la rétention de filles à l'école (Odaga et Heneveld, 1996). Une enquête de Fleuret et al. (1992) conduite en Ouganda sur 237 cas d'abandon scolaire indique que la raison fondamentale de la non-scolarisation des filles reste le manque de moyens financiers. Elle précise que les parents ont peur de prendre la responsabilité de payer les coûts de l'éducation et que, très souvent, ce sont les enfants eux-mêmes qui s'engagent dans certaines activités lucratives pour payer leurs frais de scolarité.

Pour Mimche (2004, p.8), la pauvreté engendre « une faible capacité des populations à satisfaire convenablement leurs besoins essentiels dont celui relatif à l'éducation ». Pour cet auteur, « il y a dans ce sens une relation étroite entre le niveau de vie des populations et les conditions d'accès à l'éducation », et « la pauvreté accentue ainsi les disparités de genre en

---

<sup>6</sup> Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire

*matière d'éducation et favorise la mise au travail précoce des enfants, ainsi que le mariage précoce des filles » (p.8).*

Au Niger, bien que des efforts aient été faits pour favoriser une accessibilité financière à l'école par la prise en charge des frais par l'état, la pauvreté monétaire des populations demeure toujours significativement associée à la fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans. En effet, 51,0% des enfants de cette tranche d'âge vivant dans des ménages pauvres sont hors du système éducatif tandis que, chez leurs homologues des ménages aisés, 40,1% sont hors du système éducatif (Institut national de la statistique et de la démographie, 2015). Diverses recherches soutiennent que le niveau d'études des parents exerce une influence significative sur l'avenir scolaire des élèves. La littérature montre également qu'avec des parents ayant un niveau d'éducation primaire, la scolarisation est assurée de façon plus égalitaire entre les filles et les garçons.

Dans ses travaux, Kacou (2007) rapporte que, plus le niveau d'instruction du père est élevé, plus les enfants sont scolarisés ; cependant quel que soit le niveau des parents, les garçons sont plus scolarisés que les filles. Le niveau d'instruction des parents serait également lié à la réussite des enfants, car plus les parents sont instruits, plus les enfants sont, dès le début, pris en charge pour un suivi des activités scolaires (Bouteyre, 2004). Ainsi, au fur et à mesure que le niveau d'instruction du père augmente, la probabilité de redoubler la classe diminue. Sanou (1996), dans une étude sur « la sous scolarisation des filles au Burkina Faso », observe que, si les parents instruits scolarisent les filles et les garçons dans des proportions plus proches que celles de leurs pairs qui ne le sont pas, cela tient davantage à leurs capacités financières supérieures qu'à leur instruction. Sur un autre plan, Becker (1991) souligne que la situation économique d'un individu est le résultat de l'héritage biologique et culturel que ses parents lui transmettent ainsi que des investissements en capital qu'ils ont effectués en lui. Selon cette théorie, les enfants de familles aisées réussissent mieux parce que leurs parents leur transmettent à la fois un héritage supérieur



et peuvent investir davantage en eux. Les parents riches peuvent facilement financer les investissements dans le capital humain de leurs enfants en réduisant l'héritage financier qu'ils leur légueront par la suite. Ce n'est pas le cas des familles pauvres qui ne peuvent réduire un héritage monétaire inexistant et qui ne peuvent pas non plus emprunter pour investir.

Dans ce cas, tout transfert de revenu au profit des familles pauvres ou toute mesure qui facilite l'accès des familles pauvres au capital, accroît les probabilités que les parents investissent pour leurs enfants. Toutefois, l'efficacité de tels transferts sur les investissements des parents pauvres dans leurs enfants peut ne pas être totale. D'après l'auteur de cette théorie, c'est ce qui se produit lorsque les programmes d'aide ne permettent pas de contrôler l'usage qui est fait des transferts et que les parents dépensent l'argent reçu pour des biens et services dont il n'est pas certain qu'ils augmentent le capital humain de leurs enfants.

Au Niger, comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne, les recherches réalisées démontrent que le succès scolaire des filles est plus souvent tributaire de toute une série de facteurs liés au statut socio-économique (conditions de logement, types d'encadrement des parents, allègement ou élimination des tâches domestiques ordinairement assignées aux filles, mesures d'encouragement prises par les parents, pour ne citer que ces quelques facteurs (Diokhané, Diallo, Sy et Touré, 1999 ; Diallo, Guissé et Ndiaye, 2000).

Les considérations précédentes nous conduisent à formuler les deux hypothèses opérationnelles suivantes :

- a. Le redoublement scolaire des jeunes filles venant de parents de statut socio professionnel bas est significativement plus fréquent que celui de leurs homologues dont les parents sont d'un statut socio professionnel élevé.

- b. L'abandon scolaire est plus élevé chez les jeunes filles de parents socio économiquement défavorisés que chez celles de parents d'un milieu socio-économique favorisé.

La vérification de ces hypothèses implique des investigations sur le terrain. Celles-ci sont réalisées à partir de procédures méthodologiques dont l'élucidation s'impose pour la clarté de la présente recherche.

## **Méthodologie**

Le recueil d'informations de terrain s'est effectué sur la base d'une démarche méthodologique qui s'articule autour de trois points essentiels. D'abord les variables en jeu sont opérationnellement décrites. Ensuite, nous avons procédé à l'élaboration de l'échantillon d'étude. Enfin, sont examinés le matériel d'enquête et son mode d'administration.

### **1.- Variables de la recherche**

La présente recherche met en relation trois variables parmi lesquelles deux variables dépendantes et une variable indépendante. Dans le premier cas, il s'agit du redoublement et de l'abandon scolaire. Dans le second cas, est en jeu le statut socio professionnel des parents. Le redoublement dont il est question ici est, pour un élève, le fait de reprendre sa classe pour n'avoir pas rempli la norme conventionnelle d'admission en année d'études supérieure qui est une moyenne de 10/20. Il est envisagé, ici, sous la forme d'une variable qualitative exprimée par la proportion d'élèves doublant leurs classes. L'abandon scolaire désigne le phénomène de déscolarisation. Il traduit la démission volontaire des études du fait de l'élève ou de questions d'ordre familial. Il est présenté, ici, comme étant d'un caractère qualitatif traduit en proportion d'élèves se retirant du système éducatif. Le statut socio professionnel des parents se définit comme étant la position sociale que ces derniers occupent sous un double angle, sur le

plan de l'activité professionnelle exercée et celui de leur catégorie socio-économique.

En fait, ces deux aspects sont liés puisque le niveau de prospérité économique d'un parent est généralement lié au métier exercé, à l'activité génératrice de revenus accomplie en tant que salarié, agent de l'État ou profession libérale. Cette variable est, donc, de nature qualitative précisément dichotomique : le statut socio professionnel est bas ou élevé, défavorisé ou favorisé.

## 2.- Échantillon

Le terrain d'étude est la commune urbaine de Say. Celle-ci est située dans le département du même nom et fait partie de treize (13) départements de la région de Tillabéry. En 2013, l'inspection de l'enseignement de base de Say compte 29 écoles qui disposent d'un cycle primaire complet, c'est-à-dire du cours initial (CI) au cours moyen deuxième année (CM2). Dans le cadre de notre travail, nous avons choisi de mener notre recherche dans trois écoles : École Timbo, École Quartier et École Say Ouest. Nous avons retenu un échantillon issu de nos trois groupes cibles. S'agissant de l'échantillon des élèves, nous avons choisi d'interroger 520 élèves, soit 100% de l'effectif total. Pour obtenir un échantillon représentatif de sa population, nous avons appliqué un taux d'échantillonnage de 20 % qui aboutit à l'estimation suivante :  $520 \times 20 / 100 = 104$  soit 104 filles élèves à interroger sur l'ensemble de ces trois écoles. La répartition des sujets de l'échantillon entre les trois écoles considérées s'est effectuée sur la base ci-dessous.

Ainsi, notre échantillon se présente comme suit conformément au calcul ci-dessous :

- Ecole Timbo  $(223 \times 20) / 100 = 44,6$  soit 44 élèves ;
- Ecole Say quartier  $(219 \times 20) / 100 = 43,8$  soit 44 élèves ;
- Ecole Ouest  $(78 \times 20) / 100 = 15,6$  soit 16 élèves.

Quant au choix de l'échantillon des parents, nous avons choisi d'interroger 208 parents, (104 pères et 104 mères).

### **3.- Matériel**

Pour mener cette étude, nous avons eu recours à deux outils : le questionnaire et le guide d'entretien. Une pré-enquête a été conduite auprès des élèves et de leurs parents. Elle a, non seulement, permis de s'assurer que les questions étaient bien formulées mais aussi de se familiariser avec le guide d'entretien. Par ailleurs, la formation des différents groupes soumis à cet exercice a été faite sur une base de participation volontaire. Cette pré-enquête nous a permis de rectifier nos questionnaires afin de les adapter à notre cible.

Le guide d'entretien destiné aux élèves en situation d'abandon vise à comprendre, après l'identification des sujets, les raisons familiales économiques et/ou scolaires de leur mise à l'écart du système et leurs perceptions de la scolarisation ainsi que leur occupation actuelle après le décrochage. Le questionnaire vise à recueillir des informations sur les variables socio-économiques liées aux parents, les caractéristiques propres des enquêtés, les données sur leur abandon ou redoublement. Les informations ainsi recueillies sont soumises à un dépouillement et à un traitement statistique. Leur exploitation apporte des enseignements qu'il convient d'analyser.

### **4.- Résultats**

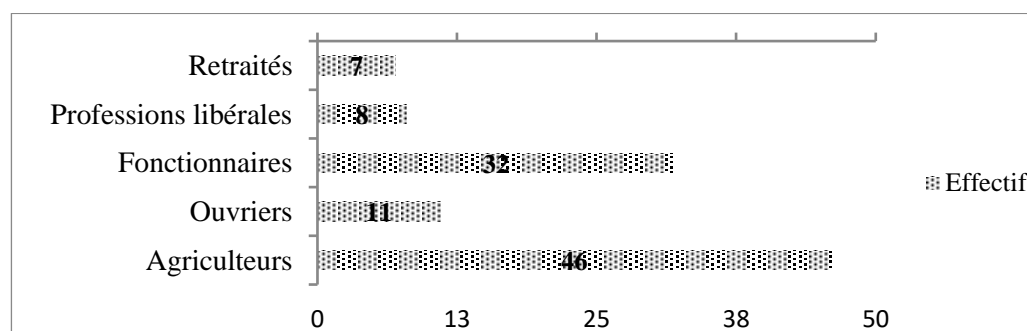
La présente partie comprend la présentation de résultats globaux de recherche, l'interprétation des résultats et enfin la vérification des hypothèses de recherche. Après les procédures d'analyse des données, nous présenterons et analyserons les résultats des questionnaires et des entretiens. Nous avons eu recours à un logiciel de traitement de données statistiques en l'occurrence le SP (Statistical Package for Social Sciences, version 14) pour la saisie et le traitement de certaines données quantitatives collectées.

La technique utilisée nous a permis de mesurer des fréquences, d'établir des corrélations entre des variables et de les comparer. Les données ont été exploitées grâce à un masque de saisie confectionné à partir du logiciel SPSS<sup>7</sup>. L'utilisation de ce dernier a été faite de deux façons : *enregistrer le contenu de chaque questionnaire numéroté de un (1) à n et vérifier la saisie afin de veiller à la normalisation des données*. Chaque catégorie de réponse est considérée comme une variable dans le cas des réponses fermées. Les réponses ouvertes sont résumées et nous avons transféré à chacune des codes de réponses.

Ainsi, la base de données obtenue nous a permis de faire des représentations graphiques et des tableaux. Nous nous sommes appuyé tantôt sur les effectifs tantôt sur les pourcentages ou les deux à la fois pour conduire l'analyse. Dans la suite de ce travail nous tenterons d'établir des relations entre les variables qui portent sur nos hypothèses. L'objectif est d'avoir une idée précise sur la composition de nos différents échantillons (élèves et parents). Il concernera principalement le sexe des répondants, la profession, le niveau d'instruction, les travaux domestiques, la disponibilité des manuels, la relation profession des parents-redoublement et abandon des filles.

#### 4.1- Répartition des filles selon la profession des parents

Graphique n°1 : Répartition des enquêtées selon la profession des parents

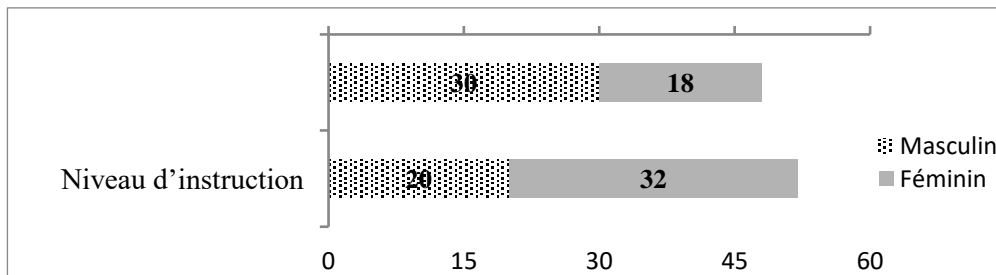


<sup>7</sup> Statical Package for Social Sciences.

Les données du graphique 1 indiquent que 46 filles soit 44,23 % des enquêtées ont des parents agriculteurs, 11 filles, soit 10,57% de l'effectif total sont issues de parents ouvriers (soit manœuvre, planton, gardien, magasinier ou chauffeur), 32 filles, soit 30,76 % des élèves enquêtées ont des parents fonctionnaires (considérés comme salariés permanents), tandis que seulement 8 élèves filles, soit 7,69 % ont des parents exerçant une profession libérale (huissier de justice, commerçants, entrepreneurs) et enfin, 7 filles, soit 6,73 % ont des parents retraités (secteurs public et privé, indépendants).

#### 4.2.- Répartition des filles selon le niveau d'instruction des parents

Graphique n°2: Niveau d'instruction des parents selon le sexe



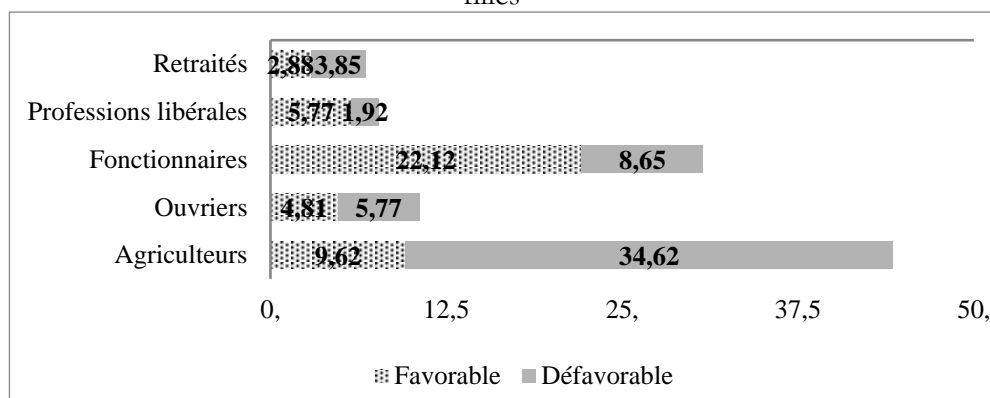
Le graphique ci-dessus montre que 46,15 % des deux parents (hommes et femmes) sont d'un niveau d'instruction<sup>8</sup> élevé contre 50 % de niveau d'instruction faible. Cependant, la population masculine a 62,5 % de niveau d'instruction élevé contre 37,5 % féminine et 38,46 % de femmes sont de niveau d'instruction faible contre 61,54% d'hommes.

<sup>8</sup>Nous qualifions de « niveau d'instruction faible », les parents qui ont un niveau d'étude inférieur ou égal au BEPC. Le « niveau d'instruction élevé » regroupe les parents qui ont un niveau supérieur au BEPC.

### 4.3.- Profession du père et conditions d'études des filles

Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, plus particulièrement le Niger où la culture islamique définit les règles sociales, les familles sont généralement dirigées par les hommes qui constituent les principaux piliers économiques.

Graphique n°3 : Profession des parents et conditions d'études des filles



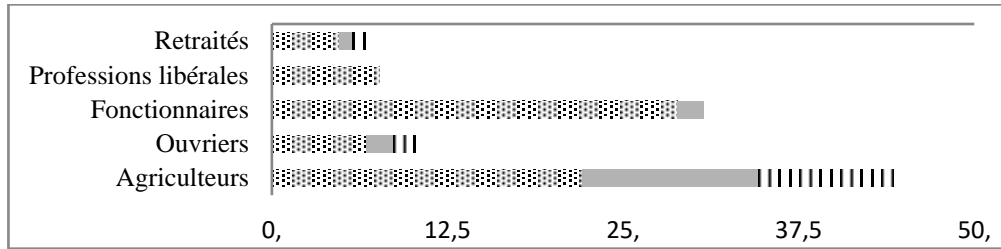
Ce graphique rend compte de la relation observée entre la profession des parents et les conditions d'études des filles. La répartition des parents selon leur profession illustre que, 34,6% de filles sont de parents agriculteurs, 8,7% issues de fonctionnaires, 5,7% des ouvriers, 3,8% des retraités et 1,9% de parents de profession libérale indiquent être dans de conditions défavorables contre 9,6% d'agriculteurs, 22,1% des fonctionnaires, 4,8% des ouvriers, et 5,8% de de profession libérale, 2,9% de parents retraités qui apprécient positivement leurs conditions d'études.

Les résultats globaux relèvent que 54,8% indiquent qu'elles sont dans des conditions défavorables d'études contre 45,2% qui estiment être dans des conditions favorables<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> À travers l'expression « conditions favorables », nous entendons la manière dont un être humain parvient à satisfaire ses besoins vitaux, à savoir la nourriture, la santé, le logement, l'habillement, les conditions de travail et l'éducation des enfants. Il s'agit donc d'un milieu regroupant les besoins physiques, physiologiques, économiques et sociaux.

#### 4.4.- Profession des parents et redoublement des filles

Graphique n°4 : Redoublement des filles selon la profession des parents



Les résultats du graphique 4 montrent que les élèves<sup>10</sup> ayant redoublé deux fois : 9,62% sont issues de parents agriculteurs, 1,92% issues de parents ouvriers et celles qui ont redoublé au moins une fois 12,5% sont issues de parents agriculteurs, 1,92% de pères ouvriers, 1,92% de parents fonctionnaires.

#### 4.5.- Profession des parents et abandon des filles

Tableau n° 1: Répartition des abandons selon la profession de leurs parents

Profession des parents	Effectif des filles selon les niveaux	
	CM1	CM2
Agriculteur	1	2
Artisan	1	
Maçon	1	
Ouvrier		1
Planton	1	
Revendeur		1

(Source : notre étude)

<sup>10</sup> Il s'agit des élèves qui ont redoublé au cycle primaire du niveau CM2



Le tableau n°1 montre que les parents des huit (08) filles interviewées sont majoritairement dans le secteur informel (agriculture, métiers de vente, d'ouvriers), un secteur où le revenu est précaire parce qu'il manque de stabilité (le revenu n'a pas le statut d'un salaire, c'est-à-dire défini par un contrat dans la durée). Parmi nos enquêtées, quatre (04) ont quitté l'école au CM1 et quatre (04) l'ont quittée au CM2.

### Discussion

À l'issue des résultats de cette étude, nous pouvons affirmer que les conditions socio-économiques influencent les résultats scolaires. Notre première hypothèse est confirmée. Lors de périodes de difficultés économiques et lorsque des choix difficiles doivent être opérés par rapport aux ressources limitées, l'éducation n'est pas nécessairement une priorité.

Et si, malgré les difficultés financières, des choix d'inscription scolaire s'imposent, l'environnement familial est peu susceptible de favoriser les filles. « *Les parents préfèrent scolariser les garçons* » (Kyomuhendo 1997, pp. 6-7). Le peu d'argent que les parents réussissent à économiser pour envoyer leurs enfants à l'école leur paraît être un investissement trop important pour le consacrer à leurs filles. Selon Lange (1998, p. 198), « *les filles sont toujours moins scolarisées que les garçons; lorsque les moyens leur font défaut, les parents choisissent de scolariser les seconds en priorité et prolongent leur scolarité davantage que celle des premières* ».

Pour les parents pauvres en Afrique au sud du Sahara, scolariser un enfant coûte souvent cher. À en croire Odaga et Heneveld (1996, pp.15-16), « *ce sont en premier lieu les frais directs liés à l'éducation des filles qui poussent les parents à les garder à la maison ou à les sortir de l'école avant l'obtention d'un diplôme* ». Le milieu socio-économique explique donc, pour une large part, la variance de la performance des élèves. Selon l'OCDE (2014), dans la plupart des pays, les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé accusent non seulement des scores moins

élevés en mathématiques, mais ils se disent également moins engagés, moins motivés et moins confiants en leurs capacités.

Les résultats de cette étude confirment également notre deuxième hypothèse opérationnelle : les parents qui ont un faible niveau d'instruction ont moins d'intérêt à scolariser leurs filles. Ces résultats confortent ceux trouvés par certaines études. Par exemple, Shapiro (1999) a mis l'accent sur l'effet positif du niveau d'instruction du père sur la scolarisation des filles. Il ressort de ses analyses que comparativement aux filles dont les parents sont scolarisés au primaire, celles dont les parents ne sont pas instruits ont en moyenne deux à trois années d'éducation de moins et celles dont les pères sont de niveau supérieur ont en moyenne trois années d'éducation de plus. Ngongang (2010) va également dans le même sens. Selon lui, c'est dans les ménages où le niveau d'instruction du chef de ménage est le plus élevé que la fréquentation des enfants est plus élevée quelle que soit le revenu des parents. On trouve ainsi des taux de fréquentation de 96,8%, 93,4% et 80,0% dans des ménages où le chef possède respectivement soit un niveau d'instruction secondaire et plus, soit primaire, soit aucun.

## **Conclusion**

Il s'agit dans notre étude d'appréhender l'impact du milieu socioéconomique qui affecte la rétention des filles à l'école primaire dans la commune urbaine de Say. L'étude a plus spécifiquement concerné les filles du cours moyen (CM1 et CM2) à Say. Elle a permis d'établir un lien entre le statut socioprofessionnel d'une part, et le niveau d'instruction, d'autre part de parents avec la rétention des filles à l'école. En effet, les éléments précités influencent la scolarisation des filles en général et leur maintien dans le système scolaire en particulier. Les conditions économiques de la famille jouent un rôle important dans la réussite et le maintien des filles à l'école. Les familles de condition modeste ont tendance à encourager la fille dans des activités extrascolaires notamment des activités dites domestiques qui constituent une entrave à leur scolarisation. En

outre, le niveau d'instruction des parents influence la poursuite scolaire de filles, celles de milieux défavorisés étant plus sujettes au redoublement et à l'abandon.

## Bibliographie

Bruno, S. (2003, novembre). La qualité de l'éducation de base en Afrique francophone : contexte, constat et facteurs d'efficacité. Dans. *Acte du colloque sur L'éducation, fondement du développement durable en Afrique* (p.23-37), Paris, France : Presses Universitaires de France.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEN/A/PLN/A) (2013). *Statistiques de L'éducation de base et alphabétisation*. Niamey, Niger : MEN/A/PLN/A

CEPED (1999). Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation. *Les documents et Manuels du CEPED*, 9, Paris, France.

113

Compaoré, M. (1996). *École et familles au Burkina Faso, étude de cas : Ziniare et Guiloungou*, Paris, France: L'Harmattan

Devers, M. (2014). *Rapport sur les bonnes pratiques en matière d'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou, Burkina Faso : UNICEF/UNGEI/Aide en Action/ANCEFA.

Diallo, F. B.; Guisse, k. D. & Ndiaye, C. (2000). *Analyse des obstacles au maintien des filles à l'école élémentaire : cas d'élèves de CM1-CM2*. (Mémoire de fin d'études), Ecole Normale Supérieure, Université Cheikh Anta Diop.

Diokhané, M. D., Diallo, O. K. Sy O. & Touré, M. (1999). *Genre et fréquentation scolaire dans l'enseignement élémentaire au Sénégal* (Rapport parrainé par le Forum des Éducatrices Africaines (FAWE). Dakar, Sénégal : Ministère de l'éducation nationale / Institut des Études sur le Développement.

Gazibo, H. & Argoze, M. K. (2013). *Fréquentation scolaire au Niger : une analyse par la méthode de décomposition*. Communication présentée à la 27<sup>ème</sup> Conférence internationale sur la population du 28 au 31 août 2013, Bexco, Busan, Corée.

Kacou, A. E. (2007). *Les déterminants de la scolarisation différentielle selon le sexe en Côte d'Ivoire* (Mémoire de DESS, Université Yaoundé II), Institut de Formation et de Recherche Démographiques, Cameroun.

Kyomuhendo, G. B. (1997). *Économie ménagère : impact sur la scolarisation des filles en Ouganda*. Résumé de rapport de recherche, 27, Nairobi, Académie Africaine des Sciences.

Lange, M-F. (1998). *L'école des filles en Afrique : scolarisation sous conditions*. Paris, Cote d'Ivoire : Éditions Karthala.

Lokpo, K. (1999). *Conditions socio-économiques et rendement scolaire des élèves sous tutorat à Ouagadougou : une approche des relations entre la famille "tutorale" et les résultats à l'école*, (Mémoire de maîtrise, département de Sociologie), Université de Ouagadougou, Burkina-Faso.

Maiga, A. (1990). *Scolarité et problèmes socio-économiques dans la province du Kadiogo. Une lecture des échecs scolaires au Burkina Faso* (Mémoire de Maîtrise de Sociologie). Université de Ouagadougou.

Devers, M., & Hofmann, E. (2012). *Les violences de genre en milieu scolaire en Afrique subsaharienne francophone: Comprendre leurs impacts sur la scolarisation des filles pour mieux les combattre*, Paris, France : Ministère des Affaires Étrangères et Européennes / Genre en Action. Bordeaux, France.

Ndoye, A. K. (2008). *Des déterminants socio-économiques de la réussite scolaire des filles à la fin de l'école élémentaire au Sénégal*. Université Cheikh Anta Diop, FASEF, Département de Psychopédagogie. Dakar, Sénégal.

Cerise, S., Francavilla, F., Loiseau, E. & Tuccio, M. (2013). *Why discriminatory social institutions affecting adolescent girls matter*. Issues Paper, Paris, France: OECD Development Centre.

Odaga, A. & W. Heneveld (1995). *Girls and Schools in Sub-Saharan Africa from Analysis to Action*. Human Resources Division of the Africa Technical Department, Washington, États USA: The World Bank.

Pelletier, M. (2005). *La réussite scolaire des garçons et des filles : l'influence du milieu socio-économique : analyse exploratoire*, Québec, Canada : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Sanou, F. (1996). La sous-scolarisation des filles au Burkina Faso. *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Vol. 11, 103-145.

Shapiro, A. (1999). *Everybody belongs: changing negative attitudes toward classmates with disabilities (1<sup>st</sup> pbk. e)*. New York, USA : Routledge Farmer

Sime Ngongang, E. N. (2010). *Inégalités en matière de scolarisation chez les enfants orphelins de 6-14 ans au Cameroun*. (Mémoire de master professionnel en démographie). Institut de Formation et de Recherche Démographiques, Cameroun.

## Statut socio-économique des parents et rétention des filles à l'école primaire.

Terrail, J. P. (1992). Réussite scolaire : la mobilisation des filles, *Sociétés contemporaines*, 11-12, 53-89.

UNESCO (2015). *Rapport mondial de suivi de l'EPT, Éducation Pour Tous : 2005-2015. Progrès et enjeux*. Paris, France : UNESCO.

Khouma, M. & Ka, A. (2015). *Sénégal : étude sur les grossesses précoces en milieu scolaire*. (Rapport final). Dakar, Sénégal : UNFPA/ Groupe pour l'Étude et l'Enseignement de la Population (GEEP).

Wakam, J. (2003). Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun. Dans. M. Cosio, R. Marcoux, M. Pilon et A. Quesnel (Ed.). *Éducation, famille et dynamiques démographiques* (p.183-217). Paris, France : CICRED.